



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

immigration

Question écrite n° 72055

## Texte de la question

M. Claude Goasguen appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes que suscite la question de l'immigration dans notre pays. En effet, aussi bien l'opinion publique que la représentation nationale ne sont plus du tout informées depuis plusieurs années de ce qui se passe au niveau de l'immigration, légale ou pas. Dans son article 45, la loi Réséda de 1998 prévoit pourtant que « le Gouvernement dépose chaque année un rapport au Parlement retraçant le nombre de titres délivrés en distinguant par catégorie de titres et par nationalités des bénéficiaires ». Cette obligation annuelle de publication d'un rapport faisant le point sur cette question pendant l'année écoulée n'a été respectée que la première année. Aussi, il souhaite savoir quand le Gouvernement compte se soumettre à la loi qu'il a lui même fait voter, à moins que ses intentions ne soient de continuer à cacher la réalité de l'immigration régulière ou irrégulière aux Français.

## Texte de la réponse

Les trois éditions du rapport du Gouvernement au Parlement concernant les titres de séjour des étrangers en France, prévu par l'article 45 de la loi du 11-mai-1998, réalisées par les services du ministère de l'intérieur, ont été officiellement déposées sur le bureau de l'assemblée nationale et du Sénat au dates suivantes : 1. Rapport 1999 (données 1998) : dépôt sur le bureau des assemblées le 5 novembre 1999, accusés de réception du 8 novembre 1999 ; 2. Rapport 2000 (données 1999) : dépôt le 12 décembre 2000, accusés de réception du 13 décembre 2000 ; 3. Rapport 2001 (données 2000) : dépôt le 6 décembre 2001, accusés de réception du 7 décembre 2001 ; une information relative à ce document a été publiée par les services de l'Assemblée nationale, dans le feuillet n° 497 du 8 janvier 2002, sous la rubrique « documents et publications », page 35. Ainsi, contrairement à la première impression de l'honorable parlementaire, le Gouvernement a scrupuleusement respecté ses engagements.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Goasguen](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72055

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 janvier 2002, page 252

**Réponse publiée le :** 4 mars 2002, page 1304